

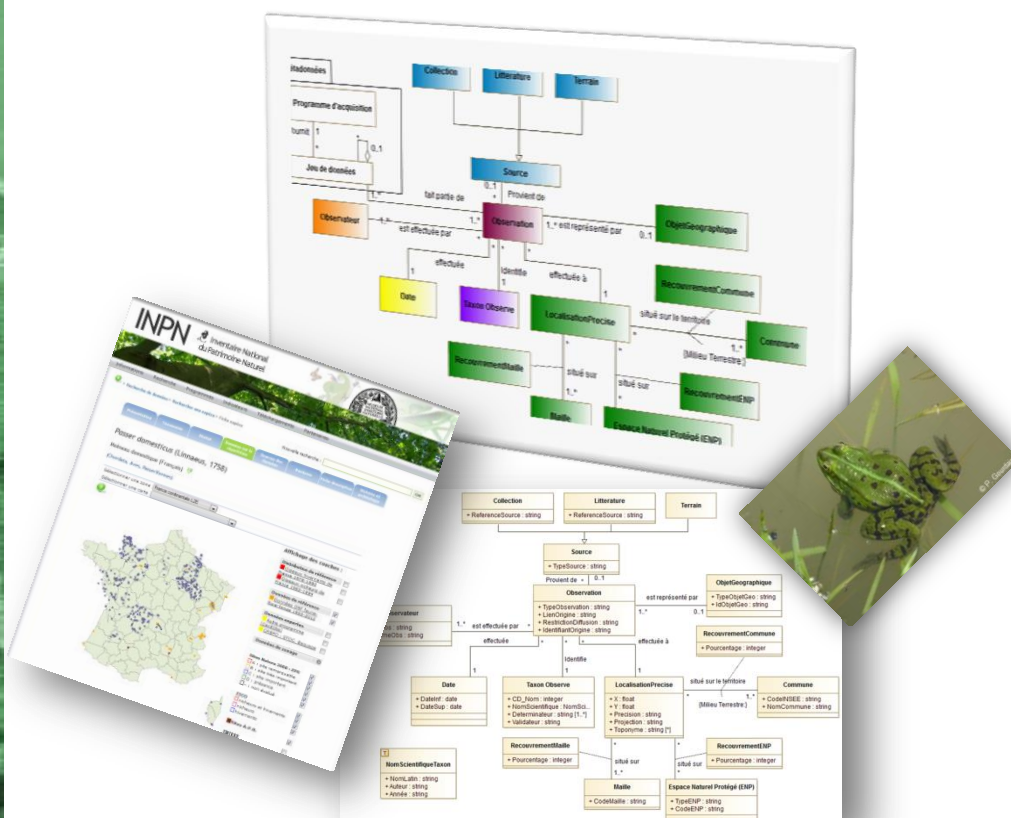


Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation

Direction Déléguée au Développement Durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise

Service du Patrimoine Naturel



Standard de la plateforme thématique du SINP *Occurrence de taxon*

V2.0



Le Service du Patrimoine Naturel (SPN)

Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser

Au sein de la direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV), le Service du Patrimoine Naturel développe la mission d'expertise confiée au Muséum national d'Histoire naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Il a vocation à couvrir l'ensemble de la thématique biodiversité (faune/flore/habitat) et géodiversité au niveau français (terrestre, marine, métropolitaine et ultra-marine). Il est chargé de la mutualisation et de l'optimisation de la collecte, de la synthèse et la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

Placé à l'interface entre la recherche scientifique et les décideurs, il travaille de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité afin de pouvoir répondre à sa mission de coordination scientifique de l'Inventaire national du Patrimoine naturel (code de l'environnement : L411-5).

Un objectif : contribuer à la conservation de la Nature en mettant les meilleures connaissances à disposition et en développant l'expertise.

En savoir plus : <http://www.mnhn.fr/spn/>

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Adjoint au directeur en charge des programmes de connaissance : Laurent PONCET

Adjoint au directeur en charge des programmes de conservation : Julien TOUROULT



Porté par le SPN, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national ce qui était jusqu'à présent éparpillé à la fois en métropole comme en outre-mer et aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine. C'est une contribution majeure pour la connaissance, l'expertise et l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : <http://inpn.mnhn.fr>

Groupe de travail initial

Julie Chataigner, Horace Da Costa, Pascal Dupont, Laura Flamme, Patrick Haffner, Jeanne de Mazières, Laurent Poncet, Solène Robert, Julien Touroult, Eléonore Vandel, Frédéric Vest

Rédaction et coordination v1 et v2

Julie Chataigner

Validation

Laurent Poncet

Version	
V1	Version initiale de septembre 2013 (StandardDonneesINPNv1.pdf)
V2	Prise en compte du standard SINP occurrence de taxon v1 (décembre 2013) Prise en compte des conclusions du GT Donnée sensible (avril 2014) Relectures de Coline Chanet, Horace da Costa, Pascal Dupont, Philippe Gourdain, Jeanne de Mazière, Solène Robert, Eléonore Vandel

1ère de couverture : photographie originale de Philippe Gourdain *Pelophylax kl. esculentus* (Linnaeus, 1758)

Sommaire

1. Présentation du standard	1
1.1. Périmètre du standard	1
1.2. Diffusion	1
1.3. Format des fichiers attendus.....	1
1.4. Difficultés d'application.....	4
2. Principe et notation.....	4
3. Présentation générale des informations attendues.....	5
4. Présentation détaillée des informations.....	7
4.1 Fichier Standard Principal.....	7
4.2 Couche SIG.....	16
4.3 Fichier Commune	16
4.4 Fichier Maille	17
4.5 Fichier EN.....	17
4.6 Fichier ME.....	19
4.7 Fichier Habitat	19
4.8 Attributs additionnels.....	21
5. Suivi des évolutions entre les versions 1 et 2.....	22

1. Présentation du standard

L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) diffuse les données de distribution d'espèces issues de nombreux programmes nationaux ou spécifiques qui ont des méthodologies, des logiques de validation et de diffusions propres.

L'intégration des données dans l'INPN se fait soit par des plateformes régionales soit par la plateforme thématique occurrence de taxon lorsque le périmètre du jeu de données est supra-régional. Cette plateforme est gérée par le Service du Patrimoine Naturel du MnHn.

La proposition d'un format standard permet de rationaliser l'intégration de ces données via cette plateforme thématique et de réduire les erreurs de réutilisation des données. Le standard donne des indications aux partenaires sur les informations à échanger et la manière de les formater.

1.1.Périmètre du standard

Le standard permet de transmettre des données de présence et de non observation de taxon. Le standard n'a pas vocation à transmettre des données de synthèse¹. Il présente les informations exploitées dans le programme « inventaire national d'espèce » et gérées dans le cadre de l'INPN, c'est-à-dire essentiellement les informations relatives à la distribution géographique des taxons.

Il est possible d'ajouter des informations complémentaires sous réserve de ne pas modifier la structure ou le sens des informations contenues dans le cœur du standard. Ces données complémentaires, ou attributs additionnels, sont stockées dans l'INPN mais elles n'y seront potentiellement pas diffusées dans le cadre du SINP.

Par définition, les données à transmettre sont des données jugées fiables donnant lieu à diffusion. Ainsi les données considérées comme « douteuses » ne sont pas à transmettre. Cette règle pourra évoluer dès que les questions liées à la validation (GT qualification du SINP) auront fait l'objet de règles partagées avec tous les acteurs du SINP.

Afin d'être cohérent avec le SINP, le format reprend les informations du standard d'échange national « occurrence de taxon » du SINP².

1.2.Diffusion

La diffusion des données, notamment sur le site de l'INPN, par le SPN, est soit régie par la charte INPN, qui accompagne le ou les jeux de données transmis soit par [le protocole du SINP](#) si le fournisseur de données est signataire et que les données sont transmises dans ce cadre.

1.3. Format des fichiers attendus

Le standard est composé de 1 à plusieurs fichiers au format texte (.csv, .txt) avec séparateur « ; » ou au format tableur (.dbf, .xls). Les formats tableurs ne sont possibles que si les fichiers ne sont pas mis en page (pas de cellules fusionnées, ni de cellule en couleur, ni de tableau dynamique...).

¹ Donnée créée à partir d'autres données

² <http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/standardsinoccurrencecetonv1.pdf>

L'encodage doit être en UTF8.

Si le format de fichier est « Excel », il est préférable de l'enregistrer en .csv car Excel ne gère pas bien les champs texte, ce qui entraîne des modifications dans le fichier comme la perte du premier zéro des codes INSEE. Par exemple « 02003 » devient « 2003 ». (Procédure : Fichier → Enregistrer sous → sélectionner le type de fichier .CSV (séparateur : point-virgule) (*.csv)).

Les fichiers attendus sont les suivants :

- Un fichier principal **obligatoire** : « St_Principal ».
- Un fichier « St_Habitat ». Ce fichier facultatif est à fournir si l'observation a été liée à un ou plusieurs habitats. (Cf [chapitre 4.7](#))
- Un fichier « St_AttrAdd ». Ce fichier facultatif est à fournir si des informations non prévues initialement dans le standard ont été ajoutées (Notion d'attributs additionnels (cf [chapitre 4.8](#)))
- Cinq autres fichiers permettent de localiser l'observation. Ils sont potentiellement obligatoires (se référer aux [chapitres 3 et 4](#)) :
 - Un fichier géographique « St_SIG » est à fournir dans le cas de fourniture des objets géographiques SIG (.shp ; mid/mif ...), une seule couche par type de primitive géométrique (point, ligne, polygone) est préconisée. La couche contient un seul attribut dans sa table attributaire qui est l'identifiant de l'objet géographique permettant de faire le lien entre les informations attributaires du standard (fichier St_Principal) et l'objet géographique de la couche SIG. (Cf [chapitre 4.2](#))
 - Un fichier « St_Commune » pour la localisation de l'observation à la/les commune(s). (Cf [chapitre 4.3](#))
 - Un fichier « St_Maille » pour la localisation de l'observation à la/les maille(s). (Cf [chapitre 4.4](#))
 - Un fichier « St_EN » pour la localisation de l'observation à l'/les espace(s) naturel(s) (EN), incluant les espaces naturels protégés, les Znieff, les sites Natura 2000. (Cf [chapitre 4.5](#))
 - Un fichier « St_ME » pour la localisation à la/les masse(s) d'eau. (Cf [chapitre 4.6](#))

Lors d'un échange, ces fichiers ne sont pas tous obligatoires : cela dépend de la localisation de l'observation. Les localisations peuvent être cumulées : par exemple, l'observation peut être localisée à la maille et à la commune.

La structure des fichiers attendus est présentée ci-dessous dans la Figure 2.

Afin de permettre l'automatisation des traitements, le fichier doit avoir toujours la même structure : un attribut même vide doit être présent dans le fichier comme le montre la Figure 1.

attribut1; attribut2; attribut3 1;;56			
	A	B	C
1	attribut1	attribut2	attribut3
2	1		56

Figure 1. Fichiers ouverts avec le Bloc-note ou Excel, où l'attribut 2 n'a pas été renseigné (car facultatif)

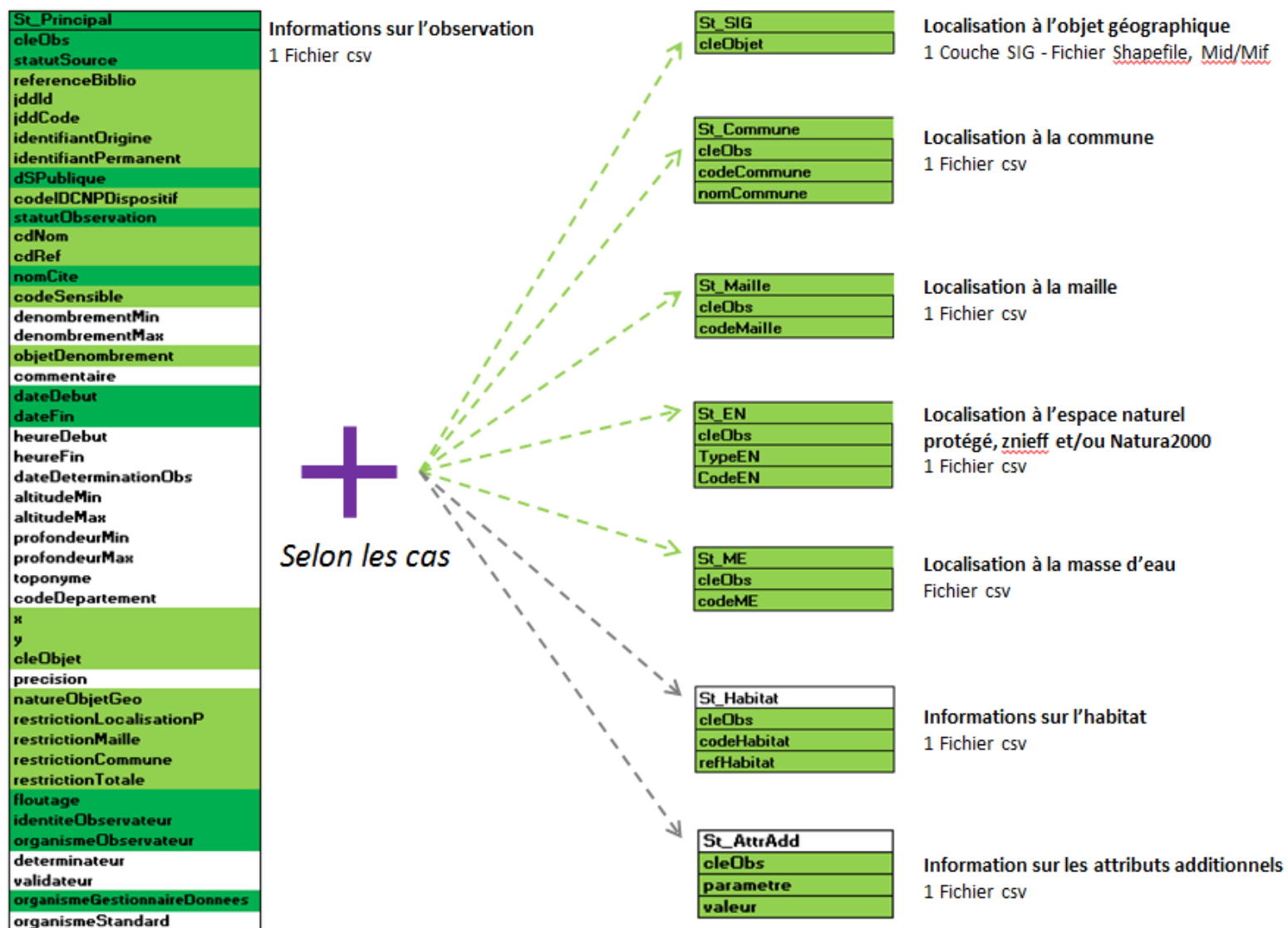


Figure 2. Fichiers et attributs du standard. En vert foncé : le fichier ou l'attribut est obligatoire. En vert clair, les informations sont obligatoires sous certaines conditions explicitées dans les règles du standard, en blanc : elles sont facultatives.

1.4. Difficultés d'application

En cas de difficultés d'utilisation du standard, vous pouvez contacter votre référent au sein du Service du Patrimoine Naturel du Museum national d'Histoire naturelle pour plus d'information.

2. Principe et notation

Le standard de données décrit les informations, ou attributs, à échanger. Les caractéristiques sont les suivantes :

- **Le format (colonne F du tableau chap 4)** des attributs.

T : Texte : chaîne de caractères alphanumériques de 255 caractères maximum

NE : Nombre Entier : format numérique entier

ND : Nombre Decimal : format numérique avec décimales, le séparateur est la virgule.

L : Logique : champ logique booléen (oui/non)

D : date : format de la date au format ISO8601

- **Les cardinalités (colonne C du tableau chap 4):**

Les cardinalités représentent le nombre minimal et maximal de valeur

Exemple : Une personne a un et un seul numéro de sécurité sociale : la cardinalité du numéro de sécurité sociale est « 1 ».

Une personne a un à plusieurs prénoms : la cardinalité du prénom est de « 1..N ».

La typologie utilisée est la suivante :

1 : une et une seule valeur possible

1...N : une à plusieurs valeurs possible

0..1 : pas de valeur ou une valeur possible

0...N : pas de valeur ou plusieurs valeurs possible

- **Le caractère obligatoire ou non (colonne R du tableau chap 4)**

Il existe plusieurs modalités :

O : Obligatoire : l'attribut doit être renseigné pour que le fichier soit considéré comme valide.

OC : Obligatoire Conditionnel : selon le contexte l'attribut peut être obligatoire ou facultatif.

La ou les condition(s) sont explicitement décrites dans la section « Règle ».

F : Facultatif : la donnée est optionnelle.

Pour que le fichier soit valide, il faut que les attributs obligatoires et obligatoires conditionnels soient renseignés (qu'il y ait une valeur).

- **les règles (colonne « règles et vocabulaire contrôlé » du tableau chap 4)**

Les règles donnent des précisions pour renseigner l'attribut (ex : règles d'écriture). Elles permettent de préciser dans quelles conditions un attribut « Obligatoire Conditionnel » est obligatoire.

- **le vocabulaire contrôlé (colonne « règles et vocabulaire contrôlé » du tableau chap 4)**

Afin d'être exploitable, le standard fait référence à des listes de valeurs (nomenclatures, référentiels officiels).

Trois cas sont possibles selon les attributs :

1) sans objet : pas de vocabulaire contrôlé pour l'attribut

2) la liste des valeurs est détaillée dans le standard et chaque valeur est définie dans le

tableau

3) la liste de valeur est un référentiel officiel existant : le nom et le lien internet du référentiel à utiliser sont indiqués dans le tableau. Il faut s’y référer pour connaître le détail des valeurs à utiliser. Exemple : le référentiel des communes INSEE.

3. Présentation générale des informations attendues

Les différents concepts de l’occurrence de taxon (ou observation de taxon) sont définis dans le tableau 1 ci-dessous. Ils seront ensuite détaillés dans le chapitre 4. Présentation détaillée des informations.

Concepts	Définition
Observation	Identification d’un ou plusieurs individus d’un taxon à un moment donné, à un endroit donné, par un ou plusieurs observateurs. La détermination peut se faire ultérieurement à l’observation. Ainsi, les informations sur le taxon observé, l’observateur, la localisation et la date sont obligatoires. Plusieurs modalités sont possibles selon les cas et expliquées dans ce document.
Source de l’observation (D’où vient la donnée)	La source est la provenance de l’observation. Elle donne des indications sur la donnée avant sa standardisation et sa transmission à l’INPN. Les différentes sources (base de données de terrain, de collection, littérature) impactent le processus de validation de la donnée et donc leur exploitation. Ce concept est important pour la traçabilité de l’information.
Sujet de l’observation (Quoi)	Le sujet de l’observation est le taxon, un taxon étant une unité de la classification du vivant (famille, genre, espèce, sous-espèce...). Dans l’INPN, les taxons sont référencés dans le référentiel national taxonomique TAXREF et les données diffusées sur le site web de l’INPN concernent les rangs spécifiques (espèces) et infra-spécifiques (sous-espèces...) selon la méthodologie suivie dans TAXREF ³ .
Date (Quand)	Jour où l’observation a été réalisée. Si le jour n’est pas connu, l’information temporelle doit être décrite par une fourchette (date de début ; date de fin). Cette fourchette ne représente pas une période d’observation mais une incertitude sur la date exacte. La date de détermination peut aussi être transmise.
Acteur (Qui)	Observateur(s), déterminateur(s) et valideur(s), gestionnaire de données, organismes ayant participé à la standardisation de la donnée. Les informations sur l’observateur et le gestionnaire de données sont obligatoires.
Localisation (Où)	Lieu où le taxon a été observé. Cette information est obligatoire. Cependant, plusieurs modalités de géolocalisation sont proposées afin de s’adapter à tous les contextes. Une de ces modalités est a minima obligatoire.

³ <http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>

	<ul style="list-style-type: none"> - Géolocalisation à l'endroit précis d'observation (coordonnées ou objet géographique) - Géolocalisation à l'échelle de la maille régulière « INPN » (maillage national 10x10 km, 5x5km) - Géolocalisation à l'échelle de la commune <p>En l'absence de l'information de géolocalisation dans ces systèmes, elle peut être faite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au département - A l'échelle d'un espace naturel pouvant être un espace naturel protégé, une Znieff et/ou un site Natura2000 - A la masse d'eau (notion de la Directive Cadre sur l'Eau) <p>Si la géolocalisation précise n'est pas disponible alors le recoupement aux différents référentiels géographiques (maille et commune) doit être fourni. Si une géolocalisation précise est fournie alors les équipes du SPN/MNHN pourront les réaliser.</p> <p>Il est possible de localiser une observation sur plusieurs communes, mailles ou espaces naturels.</p>
Méthode (Comment)	Les informations sur la(les) méthodologie(s) d'acquisition font parties du standard Métadonnées de l'INPN et non du standard de données.
Attributs additionnels	<p>Toutes informations complémentaires que l'on veut échanger peuvent l'être en tant qu'attributs additionnels. Ainsi, si nécessaire, des informations complémentaires peuvent être ajoutées à chaque observation par l'ajout d'attributs additionnels.</p> <p>Elles seront alors stockées mais elles ne seront pas diffusées dans l'INPN dans un premier temps.</p> <p>Parmi les données complémentaires qui peuvent être fournies, on peut citer des informations comme : la classe d'abondance, le stade de développement, les indices de présence observés, etc.</p> <p>Lorsque des informations sont issues de programmes spécifiques, il est conseillé de se référer aux préconisations, quand elles existent, quant à la transmission des données à des tiers, recommandées par les organismes responsables de ces programmes.</p>

Tableau 1. Les concepts structurants du standard INPN thématique occurrence de taxon

4. Présentation détaillée des informations

4.1 Fichier Standard Principal

Lorsque « SINP v1 » est indiqué avant la définition, cela signifie que l'attribut vient du standard d'échange national SINP « occurrence de taxon ».

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition															
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire de l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec les autres fichiers fournis lors de l'échange	T	1	O	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par la valeur d'identifiantOrigine															
statutSource	SINP v1. Indique si la donnée source (DS) de l'observation provient directement du terrain (via un document informatisé ou une base de données), d'une collection ou de la littérature	T	1	O	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Te</td> <td>Terrain</td> <td>l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain</td> </tr> <tr> <td>Co</td> <td>Collection</td> <td>l'observation provient d'une base de données de collection</td> </tr> <tr> <td>Li</td> <td>Littérature</td> <td>l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>la source est inconnue</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	Te	Terrain	l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain	Co	Collection	l'observation provient d'une base de données de collection	Li	Littérature	l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique	NSP	Ne Sait Pas	la source est inconnue
Code	Libellé court	Libellé Long																		
Te	Terrain	l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain																		
Co	Collection	l'observation provient d'une base de données de collection																		
Li	Littérature	l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique																		
NSP	Ne Sait Pas	la source est inconnue																		
referenceBibli O	SINP v1. Référence de préférence au format ISO690 de la source de l'observation. La référence bibliographique doit concerner l'observation même et non uniquement le taxon ou le protocole.	T	0..1	OC	Si statutSource = "Li" alors Référence Biblio doit être renseignée.															

jddId	SINP v1. Un identifiant pour la collection ou le jeu de données terrain d'où provient l'enregistrement. L'objectif est de pouvoir identifier la base de données source afin de pouvoir tracer la donnée.	T	0..1	OC	Si statutSource = Co ou Li alors jddId et jddCode doivent être renseignés. jddId peut être le code IDCNP de la base de données source. Le jeu de données peut être représenté par une base de données. L'intérêt est de pouvoir retrouver l'observation là où elle est gérée initialement.						
jddCode	SINP v1. Le nom, l'acronyme, le code ou l'initiale identifiant la collection ou le jeu de données dont l'enregistrement de la Donnée Source provient. Exemple « Silène », « BDMAP »	T	0..1	OC	jddId et jddCode représente le même jeu de données. jddCode est le libellé de jddId.						
identifiantOrigine	SINP v1. Identifiant unique de la Donnée Source de l'observation dans la base de données, elle-même caractérisée par jddId et/ou jddCode, où est stockée et initialement gérée la Donnée Source. L'identifiant ne doit pas être la clé primaire technique.	T	0..1	OC	Si IdentifiantOrigine existe, alors il doit être renseigné.						
identifiantPermanent	SINP v1. Identifiant unique et pérenne de la Donnée Élémentaire d'Echange de l'observation dans le SINP. Il est attribué par la plateforme régionale ou thématique. L'identifiant permanent est défini dans le document Identifiant permanent de la DEE .	T	1	OC	Cet identifiant est attribué par la plateforme thématique ou régionale. Si la donnée n'a jamais été remontée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique), alors le champ est vide. Si préalablement la donnée a été déjà échangée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique) alors celle-ci a du transmettre l'identifiant permanent. Le champ doit être renseigné. Pour information le format est le suivant : http://nomplateformethematiqueoccurrenceceton/occtax/a0eebc99-9c0b-4ef8-bb6d-6bb9bd380a11						
dSPublique	SINP v1. Indique explicitement si la Donnée Source (DS) est publique ou privée. Ce champ définit uniquement les	T	1	O	<table border="1"> <tr> <td>Code</td> <td>Libellé court</td> <td>Libellé Long</td> </tr> <tr> <td>Pu</td> <td>Publique</td> <td>La Donnée Source est publique qu'elle soit</td> </tr> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	Pu	Publique	La Donnée Source est publique qu'elle soit
Code	Libellé court	Libellé Long									
Pu	Publique	La Donnée Source est publique qu'elle soit									

	droits nécessaires et suffisants des données sources pour produire une donnée élémentaire d'échange du SINP. L'attribut dSPublique ne doit être utilisé que pour indiquer si la DEE résultante est susceptible d'être floutée.					produite en « régie » ou « acquise »	
					Re	Publique Régie	La Donnée Source est publique et a été produite directement par un organisme ayant autorité publique avec ses moyens humains et techniques propres.
					Ac	Publique Acquise	La donnée-source a été produite par un organisme privé (associations, bureaux d'étude...) ou une personne physique à titre personnel. Les droits patrimoniaux exclusifs ou non exclusifs, de copie, traitement et diffusion sans limitation ont été acquis à titre gracieux ou payant, sur marché ou par convention, par un organisme ayant autorité publique. La donnée-source est devenue publique.
					Pr	Privée	La Donnée Source a été produite par un organisme privé ou un individu à titre personnel. Aucun organisme ayant autorité publique n'a acquis les droits patrimoniaux, la Donnée Source reste la propriété de l'organisme ou de l'individu privé. Seul ce cas autorise un floutage géographique de la DEE
					NSP	Ne sait pas	L'information indiquant si la Donnée Source est publique ou privée n'est pas connue.
codeIDCNPD positif	SINP v1. Code du dispositif de collecte dans le cadre duquel la donnée a été collectée.	T	1	OC	Ce champ est obligatoire seulement si la donnée est produite dans le cadre du SINP. Le référentiel Inventaire des dispositifs de collecte sur la nature et les paysages (IDCNP) du SINP est disponible à l'adresse suivante : http://inventaire.naturefrance.fr/presentation/consultation/recherche_fiches_recherche.php?RETOUR=NOLOG		
statutObserva	SINP v1. Indique si le taxon a été observé	T	1	O			

tion	(directement ou indirectement par indices de présence), ou non observé				Code	Libellé court	Libellé Long
					Pr	Présent	Un ou plusieurs individus du taxon ont été effectivement observés et/ou des indices témoignant de la présence du taxon
					No	Non Observé	L'observateur n'a pas détecté un taxon particulier, recherché suivant le protocole adéquat à la localisation et à la date de l'observation. Le taxon peut être présent et non vu, temporairement absent, ou réellement absent.
cdNom	SINP v1. Code du taxon « CD_NOM » de TAXREF référençant au niveau national le taxon	T	1	OC	<p>Si le CD_NOM du taxon observé existe alors il doit être renseigné. Si le taxon n'a pas de code TAXREF, alors se référer à la méthodologie TAXREF http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref. Ce champ doit être considéré comme obligatoire si le taxon est présent dans TAXREF. CD_NOM du référentiel taxonomique TAXREF http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo</p>		
cdRef	SINP v1. Code du taxon « CD_REF » de TAXREF référençant au niveau national le taxon.	T	1	OC	<p>Si le CD_REF pour le taxon observé existe alors il doit être renseigné. Si le taxon n'a pas de code TAXREF, alors se référer à la méthodologie TAXREF http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref. Ce champ doit être considéré comme obligatoire si le taxon est présent dans TAXREF. CD_REF du référentiel taxonomique TAXREF Lien : http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo</p>		
nomCite	SINP v1. Nom du taxon cité à l'origine par l'observateur et géré dans la source	T	1	O	<p>nomCite peut être le nom scientifique reprenant idéalement en plus du nom latin, l'auteur et la date. Cependant, si le nom initialement cité par l'observateur est un nom vernaculaire ou un nom scientifique incomplet alors c'est cette information qui doit être indiquée.</p>		

codeSensible	SINP. Du protocole SINP : Ce sont les données répondant aux critères visés à l'article L. 124-4 du code de l'environnement dont la consultation ou la communication porte atteinte notamment à la protection de l'environnement auquel elles se rapportent. ». La caractéristaion de la sensibilité est définie par le GT données sensibles du SINP (sinp_guide_technique_donnees_sensibl e_v1_avril_2014.pdf)	T	1	OC	<p>Cette information est renseignée par la plateforme thématique ou régionale du SINP. Si la donnée n'a jamais été remontée à une plateforme du SINP alors le champ est vide.</p> <p>Le codage a été décidé par le GT donnée sensible http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/sinp_guide_technique_donnees_sensible_v1_avril_2014.pdf</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4</td> <td>Aucune diffusion (cas exceptionnel)</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Département seulement</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Département et maille 10x10 km</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Département, maille, espace, commune, Znieff</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Précision maximale telle que saisie (non sensible). Statut par défaut.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	4	Aucune diffusion (cas exceptionnel)	3	Département seulement	2	Département et maille 10x10 km	1	Département, maille, espace, commune, Znieff	0	Précision maximale telle que saisie (non sensible). Statut par défaut.
Code	Libellé court																
4	Aucune diffusion (cas exceptionnel)																
3	Département seulement																
2	Département et maille 10x10 km																
1	Département, maille, espace, commune, Znieff																
0	Précision maximale telle que saisie (non sensible). Statut par défaut.																
denombrementMin	SINP v1. Nombre minimum d'individu du taxon composant l'observation	NE	1	F	Si une seule valeur de dénombrement : inscrire la valeur dans les deux champs denombrementMin et denombrementMax												
denombrementMax	SINP v1. Nombre maximum d'individu du taxon composant l'observation	NE	1	F	Si une seule valeur de dénombrement : inscrire la valeur dans les deux champs denombrementMin et denombrementMax												
objetDenombrement	SINP v1. Indique l'objet du dénombrement. La nomenclature est à définir par extension thématique	T	1	OC	<p>Si DenombrementMini et/ou DenombrementMaxi sont renseignés alors cette information doit être renseignée. La liste est en cours de définition</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>In</td> <td>Individu</td> <td>Dénombrement de chaque ...</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>La méthode de dénombrement n'est pas connue</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>A définir selon les thématiques</i></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	In	Individu	Dénombrement de chaque ...	NSP	Ne Sait Pas	La méthode de dénombrement n'est pas connue			<i>A définir selon les thématiques</i>
Code	Libellé court	Libellé Long															
In	Individu	Dénombrement de chaque ...															
NSP	Ne Sait Pas	La méthode de dénombrement n'est pas connue															
		<i>A définir selon les thématiques</i>															
commentaire	SINP v1. Champ libre pour informations complémentaires indicatives	T	1	F													
dateDebut	SINP v1. Date du jour de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision, cet attribut représente la	D		O	<p>Norme ISO8601 : aaaa-mm-jj. Exemple : 2013-11-15</p> <p>L'emprise temporelle de la DEE doit être la même que celle de la DS dont elle</p>												

	date la plus ancienne de la période d'imprécision.				est issue. Si la date précise est connue alors elle est indiquée dans les deux champs : DateDebut : 2011-02-25 DateFin : 2011-02-25
dateFin	SINP v1. Date du jour de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision sur la date, cet attribut représente la date la plus récente de la période d'imprécision. Lorsqu'une observation est faite sur un jour, les dates de début et de fin sont les mêmes	D	1	O	En cas de date précise inconnue, une fourchette de date dans laquelle l'observation a probablement été effectuée est indiquée dans les deux champs. Exemple : Si la Date précise n'est pas connue, alors l'imprécision peut être donnée au mois : DateDebut : 2011-09-01 DateFin : 2011-09-30
heureDebut	SINP v1. Heure et minute dans le système local auxquelles l'observation du taxon a débuté	D	1	F	Norme ISO8601 : Thh:mmzzzzzz T est écrit littéralement, hh représente l'heure, mm, les minutes, zzzzzz le fuseau horaire. Exemple T19:20+01:00
heureFin	SINP v1. Heure et minute dans le système local auxquelles l'observation du taxon a pris fin	D	1	F	
dateDeterminationObs	SINP v1. Date de la dernière détermination du taxon de l'observation dans le système grégorien	D	1	F	Norme ISO8601 : aaaa-mm-jj. Exemple : 2013-11-28
altitudeMin	SINP v1. Altitude Minimum de l'observation en mètre	ND	1	F	Si une seule mesure d'altitude moyenne est mesurée : inscrire la valeur dans les deux champs
altitudeMax	SINP v1. Altitude Maximum de l'observation en mètre	ND	1	F	Si une seule mesure d'altitude moyenne est mesurée : inscrire la valeur dans les deux champs
profondeurMin	SINP v1. Profondeur Minimum de l'observation en mètre selon le	ND	1	F	Si une seule mesure de profondeur moyenne est mesurée : inscrire la valeur dans les deux champs

	référentiel des profondeurs indiqué dans les métadonnées				
profondeurMax	SINP v1. Profondeur Maximale de l'observation en mètre selon le référentiel des profondeurs indiqué dans les métadonnées	ND	1	F	Si une seule mesure de profondeur moyenne est mesurée : inscrire la valeur dans les deux champs
toponyme	Nom propre du lieu où a été effectuée l'observation.	T	0..N	F	Si plusieurs toponymes sont notés, ils sont listés dans le même champ et séparés par une virgule « , » Référentiel Préconisé : Toponymie des cartes IGN 1/25 000
codeDepartement	Département sur lequel est localisé le taxon observé.	T	1	F	Codes départementaux de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/departement.asp
x	Longitude, coordonnée X de l'observation.	ND	1	OC	Si les coordonnées sont projetées, alors l'unité est le mètre et le nombre est un entier. Si les coordonnées ne sont pas projetées, alors l'unité est le degré décimal, et le nombre a jusqu'à 5 chiffres décimaux. Le système de projection est précisé dans les métadonnées. <u>Rappel</u> : le point ne doit pas représenter un centroïde (de maille, de commune...). Dans ce cas, il faut véhiculer les fichiers Commune ou Maille.
y	Latitude, coordonnée Y de l'observation.	ND	1	OC	
cleObjet	Attribut technique permettant de faire le lien avec l'objet géographique du fichier SIG « St_SIG » (chapitre 4.2)	T	1	OC	Si l'observation est localisée par un objet géographique, alors CleObjet doit être renseigné
precision	SINP v1. Estimation en mètre d'une zone tampon autour de l'objet géographique. Cette précision peut inclure la précision du moyen technique d'acquisition des coordonnées (GPS,...) et/ou du protocole naturaliste.	ND	1	F	Ce champ ne peut pas être utilisé pour flouter la donnée.

natureObjetG eo	SINP v1. Nature de la localisation transmise	T	1	OC	Si la couche SIG ou un point (champs x,y) sont échangés alors ce champ doit être renseigné. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>St</td> <td>Stationnel</td> <td>Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique</td> </tr> <tr> <td>In</td> <td>Inventoriel</td> <td>Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>L'information est inconnue</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	St	Stationnel	Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique	In	Inventoriel	Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique	NSP	Ne Sait Pas	L'information est inconnue
Code	Libellé court	Libellé Long															
St	Stationnel	Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique															
In	Inventoriel	Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique															
NSP	Ne Sait Pas	L'information est inconnue															
restrictionLocalisationP	Hors SINP. Indique si l'information de la localisation précise est diffusable ou non.	T	1	OC	Oui la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation Non la diffusion de l'observation est permise à cette localisation												
restrictionMaille	Hors SINP. Indique si l'information de la localisation à la maille est diffusable ou non.	T	1	OC	Oui la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation Non la diffusion de l'observation est permise à cette localisation												
restrictionCommune	Hors SINP. Indique si l'information de la localisation à la commune est diffusable ou non.	T	1	OC	Oui la diffusion de l'observation n'est pas permise à cette localisation Non la diffusion de l'observation est permise à cette localisation												
restrictionTotale	Hors SINP. Indique si l'information de la localisation de l'observation est diffusable ou non.	T	1	OC	Oui l'observation n'est pas diffusable sur le site de l'INPN Non la diffusion de l'observation peut être permise												
floutage	Indique si la donnée a été dégradée ou non	T	1	O	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oui</td> <td></td> <td>La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td></td> <td>La donnée n'a pas été dégradée. L'observation</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	Oui		La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur	Non		La donnée n'a pas été dégradée. L'observation			
Code	Libellé court	Libellé Long															
Oui		La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur															
Non		La donnée n'a pas été dégradée. L'observation															

							n'est pas localisée plus finement chez le producteur	
						NSP	Ne Sait Pas	L'information sur le floutage n'est pas connue
identiteObservateur	SINP v1. Nom et prénom de la ou les personnes ayant réalisées l'observation	T	1..N	O			Règle d'écriture : Nom Prénom Si plusieurs personnes ont fait l'observation : concaténer les différentes identités séparées par des virgules « , » Exemple : Nom1 Prénom1, Nom2 Prénom2 Si l'observateur requiert l'anonymat, noter « Anonyme », s'il est inconnu « NSP »	
organismeObservateur	SINP v1. Nom de l'organisme ou des organismes du ou des observateurs dans le cadre du/desquels ils ont réalisé l'observation	T	1..N	O			Si l'observation n'a pas été faite dans le cadre d'un organisme, noter « indépendant ». Si plusieurs Organismes : les concaténer et les séparer par des virgules « , »	
determineur	SINP v1. Nom, prénom et organisme de la ou des personnes ayant réalisé la détermination taxonomique de l'observation	T	1..N	F			Règle d'écriture : Nom Prénom (Organisme) Si l'identité de l'individu n'est pas transmise, noter l'organisme seul : Organisme Si plusieurs personnes ont fait la détermination, concaténer les différents noms séparés par des virgules: Nom1 Prénom1 (Organisme1), Nom2 Prénom2 (Organisme2)	
validateur	SINP v1. Nom, prénom et/ou organisme de la personne ayant réalisé la validation scientifique de l'observation. Si ce champ est vide cela signifie qu'il n'y a pas eu de validation formelle de la détermination taxonomique. Ce champ est susceptible d'évoluer après les conclusions du GT Qualification du SINP (prévues pour fin 2015)	T	0..N	F			Règle d'écriture : Nom Prénom (Organisme) Si l'identité de l'individu n'est pas transmise : Règle d'écriture : Organisme Si plusieurs personnes ont fait la détermination : concaténer les différents noms séparés par des virgules: Nom1 Prénom1 (Organisme1), Nom2 Prénom2 (Organisme2)	
organismeGes	SINP v1. Nom de l'organisme qui détient	T	1	O			Si l'observation est gérée par une personne propre non liée à un organisme,	

tionnaireDonnees	la Donnée Source et qui en a la responsabilité				noter son nom ou « indépendant »
organismeStandard	SINP v1. Nom(s) du/des organisme(s) qui ont participé à la standardisation de la Donnée au format standard (codage, formatage, recherche des données obligatoires)	T	1..N	F	Si plusieurs Organismes concaténer et les séparer par des virgules « , »

4.2 Couche SIG

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObjet	Attribut technique servant de clé primaire aux objets géographiques . Il sert à faire le lien entre l'objet géographique et le fichier principal	T	1	OC	Si plusieurs couches sont échangées (une pour des points point, une pour des polygones par exemple) alors il faut que la CleObjet soit unique dans l'envoi. Par exemple, si « 1 » est utilisé comme CleObjet dans la couche point alors il ne faut pas qu'il soit utilisé dans la couche polygone.

4.3 Fichier Commune

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs communes, alors le fichier St_Commune doit être fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	OC	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par identifiantOrigine
codeCommune	SINP v1. Code de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur.	T	0..N	OC	Référentiel des communes de l'INSEE Lien : http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/ 1 commune par champ.

nomCommune	SINP v1. Nom de la commune. Libellé de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur	T	0..N	OC	Si CodeCommune est renseigné alors NomCommune doit être renseigné
------------	---	---	------	----	---

4.4 Fichier Maille

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs mailles, alors le fichier St_Maille doit être fourni.

Il est demandé de ne renseigner que la maille la plus fine d'une observation. En effet, les mailles de la grille 5km s'emboitant avec celles de la grille 10 km, les mailles supérieures pourront être facilement déduites.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	OC	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par identifiantOrigine
codeMaille	SINP v1. Cellule de la grille de référence nationale 10kmx10km, 5kmx5km dans laquelle se situe l'observation	T	1..N	OC	Référentiel « Grille nationale » Lien : http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref , champ « CD_SIG »

4.5 Fichier EN

Si l'observation est localisée sur un ou plusieurs espaces naturels, alors le fichier St_EN doit être fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	OC	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par identifiantOrigine

typeEN	SINP v1. Indique le type d'espace naturel ou de zonage	T	0..N	OC	Si CodeEN est renseigné alors TypeEN doit être renseigné. Acronymes utilisés dans le standard COVADIS des espaces naturels protégés (sauf les acronymes N2000 et ZNIEFF)																																																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CPN</td> <td>Coeur de parc national</td> </tr> <tr> <td>AAPN</td> <td>Aire d'adhésion de parc national</td> </tr> <tr> <td>RIPN</td> <td>Réserve intégrale de parc national</td> </tr> <tr> <td>PNM</td> <td>Parc naturel marin</td> </tr> <tr> <td>PNR</td> <td>Parc naturel régional</td> </tr> <tr> <td>RNN</td> <td>Réserve naturelle nationale</td> </tr> <tr> <td>RNC</td> <td>Réserve naturelle de Corse</td> </tr> <tr> <td>RNR</td> <td>Réserve naturelle régionale</td> </tr> <tr> <td>PRN</td> <td>Périmètre de protection de réserve naturelle</td> </tr> <tr> <td>RBD</td> <td>Réserve biologique</td> </tr> <tr> <td>RBI</td> <td>Réserve biologique intégrale</td> </tr> <tr> <td>RNCFS</td> <td>Réserve nationale de chasse et faune sauvage</td> </tr> <tr> <td>RCFS</td> <td>Réserve de chasse et de faune sauvage</td> </tr> <tr> <td>APB</td> <td>Arrêté de protection de biotope</td> </tr> <tr> <td>MAB</td> <td>Réserve de biosphère (Man and Biosphère)</td> </tr> <tr> <td>SCL</td> <td>Site du Conservatoire du littoral</td> </tr> <tr> <td>RAMSAR</td> <td>Site Ramsar Zone humide d'importance internationale</td> </tr> <tr> <td>ASPIM</td> <td>Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne</td> </tr> <tr> <td>SCEN</td> <td>Site de Conservatoire d'espaces naturels</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Espace naturel sensible</td> </tr> <tr> <td>OSPAR</td> <td>Zone marine protégée de la convention OSPAR</td> </tr> <tr> <td>APIA</td> <td>Zone protégée de la convention d'Apia</td> </tr> <tr> <td>CARTH</td> <td>Zone protégée de la convention de Carthagène</td> </tr> <tr> <td>ANTAR</td> <td>Zone protégée du Traité de l'Antarctique</td> </tr> <tr> <td>NAIRO</td> <td>Zone spécialement protégée de la convention de</td> </tr> </tbody> </table>					Code	Libellé court	CPN	Coeur de parc national	AAPN	Aire d'adhésion de parc national	RIPN	Réserve intégrale de parc national	PNM	Parc naturel marin	PNR	Parc naturel régional	RNN	Réserve naturelle nationale	RNC	Réserve naturelle de Corse	RNR	Réserve naturelle régionale	PRN	Périmètre de protection de réserve naturelle	RBD	Réserve biologique	RBI	Réserve biologique intégrale	RNCFS	Réserve nationale de chasse et faune sauvage	RCFS	Réserve de chasse et de faune sauvage	APB	Arrêté de protection de biotope	MAB	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)	SCL	Site du Conservatoire du littoral	RAMSAR	Site Ramsar Zone humide d'importance internationale	ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne	SCEN	Site de Conservatoire d'espaces naturels	ENS	Espace naturel sensible	OSPAR	Zone marine protégée de la convention OSPAR	APIA	Zone protégée de la convention d'Apia	CARTH	Zone protégée de la convention de Carthagène	ANTAR	Zone protégée du Traité de l'Antarctique	NAIRO	Zone spécialement protégée de la convention de
	Code	Libellé court																																																							
	CPN	Coeur de parc national																																																							
	AAPN	Aire d'adhésion de parc national																																																							
	RIPN	Réserve intégrale de parc national																																																							
	PNM	Parc naturel marin																																																							
	PNR	Parc naturel régional																																																							
	RNN	Réserve naturelle nationale																																																							
	RNC	Réserve naturelle de Corse																																																							
	RNR	Réserve naturelle régionale																																																							
	PRN	Périmètre de protection de réserve naturelle																																																							
	RBD	Réserve biologique																																																							
	RBI	Réserve biologique intégrale																																																							
	RNCFS	Réserve nationale de chasse et faune sauvage																																																							
	RCFS	Réserve de chasse et de faune sauvage																																																							
	APB	Arrêté de protection de biotope																																																							
	MAB	Réserve de biosphère (Man and Biosphère)																																																							
	SCL	Site du Conservatoire du littoral																																																							
	RAMSAR	Site Ramsar Zone humide d'importance internationale																																																							
	ASPIM	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne																																																							
	SCEN	Site de Conservatoire d'espaces naturels																																																							
	ENS	Espace naturel sensible																																																							
	OSPAR	Zone marine protégée de la convention OSPAR																																																							
APIA	Zone protégée de la convention d'Apia																																																								
CARTH	Zone protégée de la convention de Carthagène																																																								
ANTAR	Zone protégée du Traité de l'Antarctique																																																								
NAIRO	Zone spécialement protégée de la convention de																																																								

					Nairobi
					ZHAE Zone humide acquise par une Agence de l'eau
					BPM Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
					N2000 Natura 2000
					ZNIEFF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique type 1
					ZNIEFF2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique type 2
codeEN	SINP v1. Code de l'espace naturel sur lequel a été faite l'observation.	T	0..N	OC	Codes des référentiels des espaces naturels protégés, Znieff, Natura2000 Lien : http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/

4.6 Fichier ME

Si l'observation est localisée sur une ou plusieurs masses d'eau, alors le fichier St_ME doit être fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T		OC	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par identifiantOrigine
codeME	SINP v1. Code de la ou les masse(s) d'eau à la (aux)quelle(s) l'observation a été rattachée	T	0..N	OC	Référentiel des masses d'eau diffusées par le Sandre du Système d'Information sur l'Eau Lien : http://www.sandre.eaufrance.fr/Rechercher-un-jeu-de-donnees jeu de données sur les masses d'eau littorales et superficielles, métropole et DOMs

4.7 Fichier Habitat

Si l'observation est localisée sur un ou plusieurs habitats, alors le fichier St_Habitat doit être fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																																										
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	OC	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par identifiantOrigine																																										
codeHabitat	SINP v1. Code de l'habitat où le taxon de l'observation a été identifié. Le référentiel Habitat est indiqué dans le champ « RefHabitat ».	T	0..N	OC	Les codes des différents référentiels sont accessibles sur http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiels-habitats																																										
refHabitat	SINP v1. RefHabitat correspond au référentiel utilisé pour identifier l'habitat de l'observation.	T	1	OC	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PVF</td> <td>Prodrome des végétations de France</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BRYOSOCIO</td> <td>Synopsis bryosociologique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BBMEDFR</td> <td>biocénoses benthiques de Méditerranée</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PALSPM</td> <td>Habitats de St Pierre et Miquelon</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ANTMER, GUYMER, REUMER</td> <td>Habitats marins des départements d'outre-mer</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CORINEBIOTOPES</td> <td>CORINE Biotopes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PAL</td> <td>Classification paléarctique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>EUNIS</td> <td>EUNIS Habitats</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GMRC</td> <td>Géomorphologie des récifs coralliens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CH</td> <td>Cahier d'habitat</td> <td></td> </tr> <tr> <td>OSPAR</td> <td>Convention OSPAR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BARC</td> <td>Convention de Barcelone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>REBENT</td> <td>Habitat benthique côtier (Bretagne)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	PVF	Prodrome des végétations de France		BRYOSOCIO	Synopsis bryosociologique		BBMEDFR	biocénoses benthiques de Méditerranée		PALSPM	Habitats de St Pierre et Miquelon		ANTMER, GUYMER, REUMER	Habitats marins des départements d'outre-mer		CORINEBIOTOPES	CORINE Biotopes		PAL	Classification paléarctique		EUNIS	EUNIS Habitats		GMRC	Géomorphologie des récifs coralliens		CH	Cahier d'habitat		OSPAR	Convention OSPAR		BARC	Convention de Barcelone		REBENT	Habitat benthique côtier (Bretagne)	
Code	Libellé court	Libellé Long																																													
PVF	Prodrome des végétations de France																																														
BRYOSOCIO	Synopsis bryosociologique																																														
BBMEDFR	biocénoses benthiques de Méditerranée																																														
PALSPM	Habitats de St Pierre et Miquelon																																														
ANTMER, GUYMER, REUMER	Habitats marins des départements d'outre-mer																																														
CORINEBIOTOPES	CORINE Biotopes																																														
PAL	Classification paléarctique																																														
EUNIS	EUNIS Habitats																																														
GMRC	Géomorphologie des récifs coralliens																																														
CH	Cahier d'habitat																																														
OSPAR	Convention OSPAR																																														
BARC	Convention de Barcelone																																														
REBENT	Habitat benthique côtier (Bretagne)																																														

4.8 Attributs additionnels

Si des informations complémentaires sont renseignées alors le fichier St_AttrAdd doit être fourni.

Les attributs additionnels doivent être définis et avoir un libellé. De plus, la valeur échangée doit être compréhensible et l'unité doit être indiquée dans la définition.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	OC	Si IdentifiantOrigine existe alors ce champ peut être renseigné par identifiantOrigine
parametre	Libellé de l'attribut ajouté	T	0..N	OC	La définition explicite du libellé du paramètre doit être fournie, avec notamment l'unité Exemple : Température. Définition : Température de l'air relevée au thermomètre électronique en degré Celsius
valeur	Valeur du paramètre	T	0..N	OC	La valeur doit être explicite. Si elle est codée, le libellé du code doit être fourni dans la définition du paramètre Exemple : 17

5. Suivi des évolutions entre les versions 1 et 2

INPNV1	INPNV2	Modifications
	cleObs	Clé permettant d'identifier un enregistrement et de le lier avec les autres fichiers
TypeSource	statutSource	Même signification mais reprise du terme et nomenclature SINP
ReferenceSource	referenceBiblio	Référence appliquée pour une observation de type Bibliographie uniquement. Collection étant géré via jddCode et jddID
	jddId	Ajout
	jddCode	Ajout
	identifiantOrigine	Règle pour se servir de ce champ comme clé entre les différents fichiers fournis est annulée
	identifiantPermanent	Ajout
	dSPublique	Ajout
	codeIDCNPDDispositif	Ajout
statutObservation	statutObservation	Même signification mais reprise de la nomenclature SINP
LienOrigine		Suppression
codeNom	cdNom	Même signification mais reprise du terme SINP
	cdRef	Ajout
nomScientifiqueCité	nomCite	Même signification mais reprise du terme SINP
	codeSensible	Nouveau - intégration conclusions du GT Donnée Sensible. Doit être intégré dans la V2 du standard SINP
	denombrementMin	Ajout
	denombrementMax	Ajout
	objetDenombrement	Ajout
	commentaire	Ajout
DateInf	dateDebut	Même signification mais reprise du terme SINP Format : possibilité d'ajouter l'heure
DateSup	dateFin	Même signification mais reprise du terme SINP Format : possibilité d'ajouter l'heure
	heureDebut	Ajout
	heureFin	Ajout
	dateDeterminationObs	Ajout
	altitudeMin	Ajout
	altitudeMax	Ajout
	profondeurMin	Ajout
	profondeurMax	Ajout
toponyme	toponyme	Conservé de la V1- hors SINP
CodeDepartement	codeDepartement	Conservé de la V1
X	x	Conservé de la V1- Permet de véhiculer un point en donnée descriptive du fichier principal
Y	y	Conservé de la V1- Permet de véhiculer un point en donnée descriptive du fichier principal

	cleObjet	Lien avec la couche SIG. Permet de lier plusieurs observations au même objet géométrique.
Precision	precision	La précision peut être donnée pour un point, mais aussi une ligne ou un polygone
	natureObjetGeo	Ajout
restrictionLocalisationP	restrictionLocalisationP	Conservé de la V1- hors SINP
restrictionMaille	restrictionMaille	Conservé de la V1- hors SINP
restrictionCommune	restrictionCommune	Conservé de la V1- hors SINP
restrictionTotale	restrictionTotale	Conservé de la V1- hors SINP
	floutage	Ajout - hors SINP Indique si la donnée a été dégradée ou non
identiteObs	identiteObservateur	Même signification mais reprise du terme SINP Format : concaténation des noms dans l'inpn, séparation explicite dans SINP
OrganismeObs	organismeObservateur	Même signification mais reprise du terme SINP Format : concaténation des noms dans l'inpn, séparation explicite dans SINP
determinateur	determinateur	Conservé de la V1
validateur	validateur	Conservé de la V1
	organismeGestionnaireDonnees	Même signification mais reprise du terme SINP
	organismeStandard	Même signification mais reprise du terme SINP

Couche SIG		
CleObjet		Le polygone de la couche a un code. L'objet géographique peut être lié à plusieurs observations. Dans la V1, cela n'était pas possible : 1 objet --> 1 observation

Localisation à la commune		
identifiantOrigine	cleObs	le champ permettant de faire le lien entre les fichiers est modifié
CodeINSEE	codeCommune	Même signification mais reprise du terme SINP
NomCommune	nomCommune	Même signification mais reprise du terme SINP
PourcentageCommune		Suppression

Localisation à la maille		
identifiantOrigine	cleObs	le champ permettant de faire le lien entre les fichiers est modifié
CodeMaille	codeMaille	Possibilité de maille 10, 5 km
PourcentageMaille		Suppression

Localisation à l'espace naturel		
identifiantOrigine	cleObs	le champ permettant de faire le lien entre les fichiers change
TypeEN	typeEN	Même signification mais reprise du terme SINP
CodeEN	codeEN	Même signification mais reprise du terme SINP

PourcentageCommune		Suppression
--------------------	--	-------------

Localisation à la masse d'eau (ME)		
	cleObs	Ajout
	codeME	Ajout

Information Habitat		
	cleObs	Le champ permettant de faire le lien entre les fichiers change
	codeHabitat	Ajout
	refHabitat	Ajout

AttributAdditionnel		
	cleObs	Le mode de gestion des attributs additionnels change
	parametre	
	valeur	